

32° rallye régional des Bauges 7 et 8 octobre 2017

Contrôles	Itinéraire Samedi 07 octobre	Route	km partiels	km entre CH	km totaux	temps imparti hh:mm	heure 1° voiture	heure dernière voiture
1° étape, 1° section, 1° secteur				14,50		00:20		
CH 0	Sortie du parc fermé avant le pont	D 32a		0,00	0,00	00:00	13:45	16:59
	Au rond point, à gauche	D 32a	0,00					
	Au X à droite	D 32a	0,30					
	Au STOP à côté de l'église, à droite	D 59	2,10					
	Au X tout droit -> Lescheraines	D 59	0,20					
	Au STOP tout droit -> Le Chatelard	D 912	10,90					
	Au X à droite devant le restaurant "LA GROLLE"	V. C.	0,90					
	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,10	14,50	14,50	00:20	14:05	17:19
1° étape, 1° section, 2° secteur (Assistance)				1,90		00:25		
CH 0A	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.		0,00	14,50		14:05	17:19
CH 0B	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	1,90	1,90	16,40	00:25	14:30	17:44
1° étape, 1° section, 3° secteur				3,50		00:15		
CH 0B	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,00	0,00	16,40	00:25	14:30	17:44
	Au X devant "LA GROLLE" à gauche		0,70					
	Au X, à droite -> Chambéry	D 912	0,90					
	Au X à droite -> St François de Sales	D 62a	1,00					
CH 1	Au niveau du bassin sur la gauche	D 62a	0,80	3,40	19,80	00:15	14:45	17:59
	Neutralisation		0,10		19,90	00:03	14:48	18:02
1° étape, 1° section, 4° secteur				19,20		00:40		
DES 1	Sur D62a (devant la scierie)	D 62a	0,00		19,90		14:48	18:02
	Au X D62a / D62, à droite -> ARITH	D 62	1,30					
	Au 1° X , à droite	D 62	2,10					
	Au 2° X ,à droite	V.C.	0,10					
AES 1	Virage gauche à 90°	D 62b	1,70	5,20				
CPS 1	Avant le pont devant la scierie	D 62b	0,30					
	au X D62b / D912, à droite -> Aillon le Jeune	D912	0,20					
	au X D912/ D59,tout droit ->Aillon le Jeune	D912	1,20					
	au X D59 / D206, à gauche -> Aillon le Vieux	D206	10,60					
CH 2	Au niveau du bassin (La Crochère)	D206	1,60	19,10	39,00	00:40	15:28	18:42
	Neutralisation		0,10		39,10	00:03	15:31	18:45
1° étape, 1° section, 5° secteur				10,10		00:20		
DES 2	Au niveau du poteau à droite	D206	0,00	0,00	39,10		15:31	18:45
	Au X tout droit	D206	0,90					

	Au X , à gauche -> Le Martinet	C 1	1,20					
AES 2	Après le pont	C 1	1,70	3,80				
CPS 2	100 m avant le X C1 / D59	C 1	0,50	4,30				
	au X C1 / D59, à gauche -> Aillon le Jeune	D 206	0,10					
	Au X D59 / D32a, à gauche -> Aillon le Jeune station	D 32a	3,50					
	Au X sur D32, à gauche	D 32a	2,00					
	Au rond point, à droite	D 32a	0,20					
CH 2A	Entrée parc fermé, après le pont	D32a	0,00	10,10	49,20	00:20	15:51	19:05
	Parc fermé de regroupement de 2h00 mn					02:00		
1° étape, 2° section, 6° secteur (idem 1° secteur)				14,50		00:20		
CH 2B	Sortie du parc de regroupement	V. C.	0,00	0,00	49,20		17:51	21:05
	Entrée parc d'assistance du plan d'eau		14,50	14,50	63,70	00:20	18:11	21:25
1° étape, 2° section, 7° secteur (Assistance)				1,90		01:00		
CH 2C	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,00	0,00	63,70		18:11	21:25
CH 2D	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	1,90	1,90	65,60	01:00	19:11	22:25
1° étape, 2° section, 8° secteur				3,50		00:15		
CH 2D	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,00	0,00	65,60	01:00	19:11	22:25
	Au X devant "LA GROLLE" à gauche		0,70					
CH 3	Au niveau du bassin sur la gauche	D 62a	2,70	3,40	69,00	00:15	19:26	22:40
	Neutralisation		0,10		69,10	00:03	19:29	22:43
1° étape, 2° section, 9° secteur				20,60		00:35		
DES 3	Sur D62a (devant la scierie)	D 62a	0,00	0,00	69,10		19:29	22:43
	Au X D62a / D62, à droite -> ARITH	D 62	1,30					
	Au 1° X , à droite	D 62	2,10					
	Au 2° X ,à droite	V.C.	0,10					
AES 3	Virage gauche à 90°	D 62b	1,70	5,20				
CPS 3	Avant le pont devant la scierie	D 62b	0,30					
	Au X D62b / D912, à droite	D 912	0,30					
	Au X devant "LA GROLLE" à droite	D912	0,30					
	Au X D912 / D59, à gauche -> Aillon le Jeune	D 59	0,90					
	Au X D59 / D206, tout droit -> Aillon le Jeune	D 59	10,90					
	Au X D59 / D32a, à gauche -> Aillon le Jeune station	D 32a	0,30					
	Au X sur D32, à gauche	D 32a	2,10					
	Au rond point, à droite	D 32a	0,30					
CH 3A	Entrée parc fermé après le pont	V. C.	0,00	20,60	89,70	00:35	20:04	23:18
Fin de la 1° étape, pointage en avance autorisé								

32° rallye régional des Bauges 7 et 8 octobre 2017

Contrôles	Itinéraire Dimanche 8 octobre	Route	km partiels	km entre CH	km totaux	temps imparti hh:mm	heure 1° voiture	heure dernière voiture
2° étape, 3° section, 10° secteur					14,50		00:20	
CH 3B	Sortie du parc fermé avant le pont	D 32a		0,00	89,70	00:00	7:45	10:39
	Au rond point, à gauche	D 32a	0,00					
	Au X à droite	D 32a	0,30					
	Au STOP à côté de l'église, à droite	D 59	2,10					
	Au X tout droit -> Lescheraines	D 59	0,20					
	Au STOP tout droit -> Le Chatelard	D 912	10,90					
	Au X à droite devant le restaurant "LA GROLLE"	V. C.	0,90					
	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,10	14,50	104,20	00:20	8:05	10:59
2° étape, 3° section, 11° secteur (Assistance)					1,90		00:30	
CH 3C	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,00	0,00	104,20		8:05	10:59
CH 3D	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	1,90	1,90	106,10	00:30	8:35	11:29
2° étape, 3° section, 12° secteur					3,50		00:15	
CH 3D	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,00	0,00	106,10	00:30	8:35	11:29
	Au X devant "LA GROLLE" à gauche		0,70					
	Au X, à droite -> Chambéry	D 912	0,90					
	Au X à droite -> St François de Sales	D 62a	1,00					
CH 4	Au niveau du bassin sur la gauche	D 62a	0,80	3,40	109,50	00:15	8:50	11:44
	Neutralisation		0,10		109,60	00:03	8:53	11:47
2° étape, 3° section, 13° secteur					12,45		00:30	
DES 4	Sur D62a (devant la scierie)	D 62a	0,00		109,60		8:53	11:47
	Au X D62a / D62, à droite -> ARITH	D 62	1,30					
	Au 1° X , à droite	D 62	2,10					
	Au 2° X , à droite	V.C.	0,10					
AES 4	Virage gauche à 90°	D 62b	1,70	5,20				
CPS 4	Avant le pont devant la scierie	D 62b	0,30					
	au X D62b / D912, à gauche sur le pont	D912	0,30					
	Traverser le pont et à droite -> Le Châtelard	D911	0,05					
	Au X à droite -> Le Châtelard	D911	2,80					
	Traverser le Châtelard tout droit	D911		sans distance				
	Après le pont au X à droite -> Aillon le Vieux	D206	3,10					
CH5	Dans le virage à droite après la déchetterie	D206	0,60	12,35	121,95	00:30	9:23	12:17
	Neutralisation	D206	0,20		122,15	00:03	9:26	12:20
2° étape, 3° section, 14° secteur					14,60		00:25	
DES 5	Dans le virage à gauche	D206	0,00	0,00	122,15		9:26	12:20
	Au X , tout droit -> Aillon le Vieux	D206	1,10					
	Dans Aillons le Vieux, au X , à droite -> Le Martinet	C1	5,30					

	Au X, tout droit	C1	0,90					
AES 5	A la sortie du pont, au lieu dit " La Martinet"	C1	0,70	8,00				
CPS 5	Avant le X C1 / D59	C1	0,60					
	au X C1 / D59, à gauche -> Aillon le Jeune	D59	0,10					
	Au X D59 / D32a, à gauche -> Aillon le Jeune station	D59	1,20					
	Au X D59 / D206, tout droit -> Aillon le Jeune	D59	2,00					
	Au X D59 / D32a, à gauche -> Aillon le Jeune station	D 32a	0,30					
	Au X sur D32, à gauche	D 32a	2,10					
	Au rond point, à droite	D 32a	0,30					
CH 5A	Entrée parc de regroupement, après le pont	D32a	0,00	14,60	136,75	00:25	9:51	12:45
	Parc de regroupement de 1h50 mn					01:50	11:41	14:35
2° étape, 4° section, 15° secteur (idem 10° secteur)				0,00		00:20		
CH 5B	Sortie du parc de regroupement	D32a	0,00	0,00	136,75		11:41	14:35
	Au X à droite -> Entrée parc assistance devant le restaurant "LA GROLLE"	V.C.	14,40					
CH 5C	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,10	14,50	151,25	00:20	12:01	14:55
2° étape, 4° section, 16° secteur (Assistance)				1,90		01:00		
CH 5C	Entrée parc d'assistance du plan d'eau	V. C.			151,25		12:01	14:55
CH 5D	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	1,90	1,90	153,15	01:00	13:01	15:55
2° étape, 4° section, 17° secteur				3,50		00:15		
CH 5D	Sortie parc d'assistance du plan d'eau	V. C.	0,00	0,00	153,15		13:01	15:55
	Au X devant "LA GROLLE" à gauche		0,70					
CH 6	Au niveau du bassin sur la gauche	D 62a	2,70	3,40	156,55	00:15	13:16	16:10
	Neutralisation		0,10		156,65	00:03	13:19	16:13
2° étape, 4° section, 18° secteur				12,55		00:30		
DES 6	Sur D62a (devant la scierie)	D 62a	0,00		156,65		13:19	16:13
AES 6	Virage gauche à 90°	D 62b	5,20	5,20				
CPS 6	Avant le pont devant la scierie	D 62b	0,30					
	au X D62b / D912, à gauche sur le pont	D912	0,30					
	Traverser le pont et à droite -> Le Châtelard	D911	0,05					
	Au X à droite -> Le Châtelard	D911	2,80					
	Traverser le Châtelard tout droit	D911	sans distance					
	Après le pont au X à droite -> Aillon le Vieux	D206	3,10					
CH 7	Dans le virage à droite après la déchetterie	D206	0,60	12,35	169,00	00:30	13:49	16:43
	Neutralisation	D206	0,20		169,20	00:03	13:52	16:46
2° étape, 4° section, 19° secteur				14,60		00:30		
DES 7	Dans le virage à gauche	D206	0,00	0,00	169,20		13:52	16:46
	Au X ,tout droit -> Aillon le Vieux	D206	1,10					
	Dans Aillons le Vieux, au X , à droite -> Le Martinet	C1	5,30					
AES 7	A la sortie du pont, au lieu dit " La Martinet"	C1	1,60	8,00				
CPS 7	Avant le X C1 / D59	C1	0,60					

	au X C1 / D59, à gauche -> Aillon le Jeune	D59	0,10					
	Au X D59 / D32a, à gauche -> Aillon le Jeune station	D 32a	3,50					
CH 7A	Entrée parc fermé après le pont	D 32a	2,40	14,60	183,80	00:30	14:22	17:16
Fin du rallye, pointage en avance autorisé								